

# DEME

## Diplôme d'État Monitrice Éducatrice, Moniteur Éducateur

### PROGRAMME DE FORMATION

#### SOMMAIRE

1	Public visé par la formation.....	2
2	Objectifs de la formation.....	3
3	Durée de la formation, horaires et effectifs.....	3
4	Contenus de la formation.....	4
5	Suivi et évaluation de la formation .....	5
6	Dispositif d'individualisation de parcours, allègements.....	7
7	Moyens et méthodes pédagogiques .....	8
8	Qualités de l'équipe de formation .....	11
9	Moyens matériels.....	11

# 1 Public visé par la formation

Tout individu peut se présenter pour préparer le diplôme d'État de Moniteur Educateur (DE ME).

Aucun diplôme particulier n'est demandé, ni prérequis. Une première expérience bénévole ou salariée dans le travail social représente un atout.

Les épreuves d'admission en formation ont pour but d'apprécier l'aptitude des candidats à suivre la formation et à bénéficier du projet pédagogique de l'établissement.

*Elles sont mentionnées au dernier alinéa de l'article D 451-74 du code de l'action sociale et des familles, et à l'article 2 de l'arrêté du 4 juillet 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur, puis modifié par l'Arrêté du 7 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 18 octobre 2012.*

La sélection se déroule en 2 temps, elle comporte une épreuve écrite et deux épreuves orales :

**L'épreuve écrite\*** d'admissibilité est destinée à apprécier :

- Le niveau de formation générale des candidats et vérifier qu'ils ont les prérequis de niveau V (niveau brevet des collèges) pour accéder à une formation de niveau IV (niveau bac).
- Les capacités de compréhension à communiquer sa pensée personnelle et à argumenter.

**Les épreuves orales** d'admission sont destinées à révéler les motivations, la maturité affective, le contrôle de soi, la capacité d'adaptation et d'organisation, ainsi que l'aptitude à travailler en équipe.

\* Sont dispensé.e.s de cette épreuve écrite les candidat.e.s justifiant de l'un des diplômes suivants :

- Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat,
- B.P.J.E.P.S ou titre admis en équivalence,
- Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique DE AMP,
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale DE AVS (ou mention complémentaire aide à domicile),
- Diplôme d'État d'Assistant Familial DE AF,
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant.e Educatif et Social DE AES,
- Diplôme d'État de Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale DE TISF
- lauréats de l'institut du service civique ou de l'engagement.

## 2 Objectifs de la formation

La formation prépare à l'obtention du Diplôme d'Etat Moniteur Educateur de niveau 4.

### **Missions d'un.e Moniteur Educateur, Monitrice Educatrice :**

La mission du Moniteur Educateur est de soutenir dans leur quotidien tout type de public en difficulté, quel que soit l'âge. L'objectif premier est de permettre aux personnes de développer leur capacité d'adaptation et leur autonomie.

### **Objectifs de la formation :**

La formation vise à former les futurs professionnels à :

- savoir instaurer une relation soutenante, structurante, repérante auprès d'individus et de groupes au sein d'un lieu de vie,
- savoir rendre compte de situations éducatives et contribuer à un projet d'accompagnement,
- s'inscrire dans un travail d'équipe,
- situer son action dans le cadre institutionnel, actualiser sa veille professionnelle.

## 3 Durée de la formation, horaires et effectifs

La formation se déroule sur deux années.

Elle se compose d'un enseignement théorique de 950 heures en centre de formation et de 2 à 3 stages pratiques, d'une durée totale de 28 semaines, effectués auprès de publics différents.

Les horaires de la formation à La Rouatière à Souilhanel sont les suivants :

9 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h

Nous disposons actuellement d'un agrément pour 38 entrées en voie directe et accueillons des étudiant.e.s en situations d'emploi ou en apprentissage.

## 4 Contenus de la formation

Le contenu de la formation a été construit à partir des domaines de compétences et des blocs de certification du référentiel officiel du DE Moniteur Educateur.

Le programme de formation est découpé en 4 domaines de formation (DF) :

- **DF1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé** - 400 heures
- **DF2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé** - 300 heures
- **DF3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle** - 125 heures
- **DF4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles** - 125 heures

Ces domaines de formation sont organisés en Unités de Formation (UF), réparties sur les 4 semestres de la formation :

SEMESTRE 1		
DF1-UF1	L'action éducative	DF1
DF1-UF2	Les grandes étapes de la vie	DF1
DF1-UF3	Les situations de handicap	DF1
DF1-UF4	Fonctionnement collectif et place de la personne	DF1
DF1-UF5	Les médiations éducatives	DF1
DF2-UF1	La notion de projet	DF2
DF3-UF1	Les enjeux de la communication	DF3
DF4-UF1	Cadre juridique de l'action éducative	DF4
DF4-UF2	Dossier d'Analyse des structures	DF4

SEMESTRE 2		
DF1-UF6	Les conditions e participation à la vie sociale	DF1
DF1-UF7	Eléments de psychopathologie	DF1
DF1-UF8	Animer la vie quotidienne	DF1
DF2-UF2	Médiations éducatives et projets	DF2
DF2-UF3	Protection de l'enfance et projets éducatifs	DF2
DF3-UF1	Les enjeux de la communication	DF3
DF3-UF2	Le dossier thématique	DF3
DF3-UF3	Les Nouvelles Technologie de l'Information et de la Comunication	DF3
DF3-UF4	Le travail en équipe	DF3
DF4-UF3	Approches juridiques spécifiques	DF4

SEMESTRE 3		
DF1-UF3	Les situations de handicap	DF1
DF1-UF9	La note de réflexion	DF1
DF1-UF10	Les addictions	DF1
DF2-UF2	Médiations éducatives et projet	DF2
DF2-UF4	La place des familles dans l'action éducative	DF2
DF3-UF2	Le dossier collectif	DF3
DF4-UF4	Mise en situation professionnelle	DF4
DF4-UF5	Les axes de la loi du 11 février 2005	DF4

SEMSTRE 4		
DF1-UF9	La note de réflexion	DF1
DF1-UF11	Rapports sociaux de sexes	DF1
DF1-UF12	Eduquer Enseigner	DF1
DF2-UF1	Approche globale de la notion de projet	DF2
DF2-UF5	Le stage collectif	DF2
DF2-UF6	Interculturalités	DF2
DF3-UF3	Les enjeux de la communication	DF3
DF4-UF5	Les axes de la loi du 11 février 2005	DF4
DF4-UF4	Mises en situation professionnelle	DF4

## 5 Suivi et évaluation de la formation

- **Suivi administratif :**

- Émargement présentiel cours : signature par les stagiaires et les formatrices-formateurs par demi-journées.
- Émargement présentiel stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant par journée.

- **Suivi pédagogique :**

- Commissions pédagogiques semestrielles Validation des Parcours de Formation
- Réunion d'équipe
- Entretiens individualisés à la demande du stagiaire ou de l'équipe
- Entretiens de régulation sur sites qualifiants
- Commission de règlement des litiges

- **Évaluation :**

**Diplôme délivré par le Rectorat de l'académie de Montpellier.**

L'examen final comprend une épreuve écrite et trois épreuves orales (démarche éducative, expériences des stages, et dossier de pratiques professionnelles).

Des épreuves sont organisées au titre du contrôle continu par l'Organisme de Formation. L'ensemble du parcours est balisé par étape, validation de modules, notamment au sein de la Commission de Validation de Parcours de Formation, également au sein de Commissions Paritaires comprenant des professionnels.

**Les 4 domaines de formations et leurs certifications :****DC1 – Accompagnement social et éducatif spécialisé**

Épreuve 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion.

Type d'épreuve : Soutenance orale d'une note de réflexion. Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 minutes environ sa note de réflexion d'une quinzaine de pages sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes.

Epreuve 2 : Évaluation par le site de stage des capacités de l'étudiant.e à conduire des activités à destination d'un groupe sur la base des indicateurs des compétences « animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service » et « concevoir et mener des activités de groupe ». Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référent.e.s professionnel.le.s et des formatrices, formateurs.

Modalités de l'épreuve : Lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, des activités conduites par le stagiaire et de la formalisation qu'il en fournit. Cette évaluation est réalisée à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.

**DC2 – Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé**

Épreuve unique : entretien avec 2 membres du jury portant sur la formation pratique.

Type d'épreuve : Entretien de 30 minutes avec 2 membres du jury qui porte sur l'expérience de stage du ME à partir du dossier de stages comprenant :

- Les projets de stages du ME ;
- Les évaluations des stages réalisées par les terrains de stage ;
- Le compte rendu de la visite de stage ;
- Un écrit du ME pour chaque stage rendant compte de sa participation à la mise en œuvre du projet éducatif (5 pages).

**DC3 – Travail en équipe pluri professionnelle**

Épreuve 1 : Entretien à partir d'un dossier thématique.

Type d'épreuve : Entretien d'une durée de 20 minutes à partir d'un dossier, élaboré par l'étudiant-e, se rapportant à un domaine professionnel abordé sous divers angles.

Le dossier ne devra pas excéder 20 pages.

Épreuve 2 : Évaluations des capacités de l'étudiant-e à travailler en équipe pluri professionnelle par un site de stage des capacités de l'étudiant-e à travailler en équipe pluri professionnelle sur la base des indicateurs de la compétence « s'inscrire dans un travail d'équipe. »

Commission Paritaire concernant les évaluations de stage DC1 et DC3 :

Des professionnels de terrain sont conviés par le C.F.T.S, pour évaluer les compétences et les savoirs acquis par les stagiaires sur leurs lieux de stages, dans le cadre des domaines de formation 1 et 3. Ces professionnels sont répartis en binômes avec des formatrices, formateurs n'intervenant pas en pédagogie directe, articulant ainsi les aspects pratiques et théoriques de la formation.

**DC4 – Implication dans les dynamiques institutionnelles Épreuve : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.**

Type d'épreuve : Épreuve écrite d'une durée de 1 h 30 portant sur l'étude d'une situation relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (20 lignes max). Les principaux axes de réponse attendus sont indiqués à l'étudiant-e (cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières, buts poursuivis etc.). La ou le candidat-e aura le choix entre deux situations proposées.

Modalités de l'épreuve.

## 6 Dispositif d'individualisation de parcours, allègements

Les protocoles d'allègement se déroulent en plusieurs étapes :

1. Formulation de la demande après réussite aux épreuves de sélection, par écrit puis lors d'un entretien avec la formatrice ou formateur référent.e et la responsable de formation.
2. Etude du dossier pour le positionnement (textes officiels, parcours scolaire, parcours professionnel, actualité des diplômes potentiels, du contexte, évaluation des besoins) par l'équipe pédagogique,
3. Formulation de propositions lors d'un entretien avec la formatrice ou formateur référent.e et la responsable de formation.
4. Accord formalisé par un document écrit validé par les différentes parties

Les allègements et en conséquence les heures accordées à ce titre ne peuvent entraîner un allègement de la formation théorique supérieur aux deux tiers de la durée totale de celle-ci conformément à l'Arrêté du 20 juin 2007.

Les allègements de formation ne dispensent pas du passage des épreuves de certification, aussi sommes-nous attachés à proposer des modalités qui permettent de s'approprier la spécificité de ce diplôme, bien que l'on soit par ailleurs détenteurs ou détenteurs d'un autre diplôme d'Etat du secteur social, médico-social, ou autre.

## 7 Moyens et méthodes pédagogiques

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat de Monitrice-Éducatrice, Moniteur-Éducateur s'organise selon le principe d'alternance. Il s'agit de prendre appui sur les apports théoriques et disciplinaires pour éclairer la pratique et dans le même temps tirer enseignement de sa pratique pour s'approprier le sens, les contenus théoriques.

La philosophie de La Rouatière dans sa transmission pédagogique, s'attache tout à la fois à actualiser ses enseignements en adéquation avec les évolutions légales et en lien avec les changements dans les pratiques professionnelles des différents secteurs concernés (sanitaire, médico-social et social).

Dans le même temps, La Rouatière s'inscrit comme lieu de veille politique et sociétale, d'expérimentations et de recherche avec ses partenaires territoriaux, à visée de transformations sociales au bénéfice des publics accompagnés et du faire société. C'est à ce titre que nous avons institué un stage dit collectif, dans l'ossature d'apprentissage du Diplôme d'Etat de Monitrice-Éducatrice, qui affirme une conception éthique de la forme de travail social qu'il promeut. Il s'agit d'une modalité d'intervention avec les destinataires de l'action, dans un objectif de retissage de lien à l'autre, de développement de l'autonomie, de mise en lumière des capacités à agir de chacun-e face aux difficultés rencontrées.

L'enseignement en travail social, s'il prend appui sur un cadre légal et différents apports des sciences humaines, ne transmet pas in extenso toute la part qui revient à chacun-e d'adaptation aux situations particulières. Auquel cas cet enseignement, dans la nécessaire prise en compte de la singularité de chacun.e, tout autant engagé.e dans la rencontre des personnes accompagnées, implique fondamentalement une réflexivité sur sa pratique, qui en fait sa professionnalité.

Pour garantir une réflexivité constante, nous prenons appui sur les modalités suivantes :

### **Les groupes d'analyse des pratiques**

Il s'agit d'une fonction permanente à cultiver pour le maintien en éveil de la démarche réflexive de l'intervenant.e dans la relation d'accompagnement. Les espaces GAP de formation sont animés par des intervenant.e.s extérieur.e.s afin de garantir la confidentialité des propos tenus et afin de bien différencier cet espace de l'atelier parcours formation.

**Les appuis sur l'élaboration collective, cœur de métier du travail d'équipe**

Les valeurs associées à ce processus, qui requiert et suscite la force d'un collectif, sont éthiques au sens où elles lient l'appropriation des savoirs avec l'exercice d'une coopération qui affirme l'hétérogénéité comme une ressource, non comme un obstacle ou une difficulté.

**Ateliers de guidance et travail coopératif en petits groupes**

Il s'agit tout à la fois d'un espace d'accompagnement personnalisé du parcours de formation, et dans le même temps, en appui sur la dynamique collective. Ces espaces dédiés et animés par un.e formatrice.teur référent.e de formation viennent séquencer chaque regroupement école après une période de stage. Ces espaces sont des supports pour :

- La réalisation des écrits,
- L'entraide mutuelle,
- Les préparations à l'oral.

**Stimulation des prises de paroles à l'oral pour un équilibre des compétences à l'écrit**

Deux modalités sont à l'œuvre dans un esprit de « pédagogie inversée » :

- Encourager la transmission de compétences complémentaires détenues par les étudiant.e.s au sein d'un cours magistral.
- Construire des « journées de conférence inversée », reposant sur les savoirs produits par les étudiant.e.s.

**Le stage collectif : une offre de stage diversifiée et ouverte sur des dispositifs d'intervention collective au bénéfice des sites qualifiants et des publics accompagnés**

L'enjeu est de transmettre à part égale des modalités d'intervention auprès d'individus comme auprès de groupes. Le stage collectif s'insère dans une démarche de développement social local à l'échelle d'un territoire, où sites qualifiants et organisme de formation, optimisent concrètement leur communication autour de projets communs en croisant leurs expertises et en s'ouvrant sur leur environnement.

Pour les futur.e.s professionnel.le.s, c'est inscrire dans les apprentissages un autre positionnement professionnel dans lequel l'intervenant.e social.e n'est plus en position d'« expert.e », mais opère en posture de « facilitateur.trice », ou « mobilisateur.trice de ressources », ce qui induit de fait une reconnaissance des capacités à agir de chacun.e.

Pour les publics accompagnés, c'est délivrer le message que toutes les perceptions sont mobilisables et complémentaires, celles théoriques et techniques des professionnel.le.s et celles qui sont les leurs, en qualité de premièr.e.s concerné.e.s, les perceptions fondées sur leurs expériences, l'expertise d'usage de leurs institutions et de leur environnement immédiat.

### **Les Médiations Éducatives**

Espaces privilégiés pour tisser un ailleurs commun, les médiations éducatives permettent à chaque session la rencontre de différentes filières d'étudiant.e.s. Cela constitue l'occasion de découvrir et d'explorer des possibles où surgissent d'autres modes de liens à l'autre, créatifs et inédits. Autrement dit, ces espaces leur permettent de s'exposer à leur propre créativité, ce qui permet d'aller à la rencontre de celle de l'autre, de sortir de sa zone de confort et tout à la fois d'en faire une force de proposition d'un agir ensemble, toujours en mouvement.

### **Une veille prospective sur les enjeux d'une société en mouvement**

L'équipe pédagogique de La Rouatière poursuit l'ambition constante de se confronter à la constitution d'enseignements en ajustement permanent aux questions sociétales qui s'imposent à nous, celles qui nous heurtent face à un réel toujours en mouvement, aux multiples délitements de liens auxquels notre société se confronte.

En ce sens la Rouatière depuis 2010 a à cœur de contribuer à l'approfondissement des thématiques suivantes :

- Les rapports sociaux de sexe, l'impensé des questions de genre dans l'intervention sociale
- L'interculturalité et les compétences interculturelles des travailleurs sociaux
- La reconnaissance des discriminations et élaboration d'un droit antidiscriminatoire : intersectionnalité
- La laïcité outil d'intervention sociale
- L'exil et les parcours migratoires aujourd'hui ....

### **Techniquement, l'organisme de formation dispose de :**

- Salles de cours équipées d'outils multimédias,
- D'une salle informatique de 20 ordinateurs reliés à Internet,
- D'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants
- D'un Centre de Ressources Documentaires avec 2 documentalistes, un fond documentaire recensant environ 20 000 notices, plus de 3 000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé, du social et de la recherche, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant.e est encadré.e par l'article sur les droits d'auteur correspondant dans le règlement intérieur applicable aux stagiaires.

## 8 Qualités de l'équipe de formation

<b>Responsable de formation</b>	<b>Clarisse AGOSTINI</b>	DU criminologie droit pénal DEA sociologie- rapports sociaux femmes-hommes DESS Politiques sociales rapports sociaux femmes-hommes DEUG d'Anglais
<b>Coordination pédagogique</b>	<b>Valérie SAINT-LARY</b>	Master 2 Psychologie clinique DEES Musicothérapeute
<b>Cadres pédagogiques</b>	<b>Annie ROBERT</b>	DEES DSTS Diplôme Supérieur du Travail Social Maitrise en Sciences de l'Education DEIS Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale DUFA Diplôme Universitaire de la Formation pour Adultes
	<b>Eva ROUZE</b>	Master 2 Culture Juridique Master 1 Droit Privé DU Criminologie et Sciences Pénales Licence parcours Droit Privé
	<b>Alain DUGNAC</b>	DEES DU Adolescence, pathologies et soins psychiques
	<b>Maylis FONTAINE</b>	Docteure en Psychologie

## 9 Moyens matériels

Techniquement, l'organisme de formation dispose de :

- salles de cours équipées d'outils multimédias (TV, vidéo projecteurs, lecteurs DVD et CD, rétro projecteurs, sono, ordinateurs portables, caméscopes, appareils photo).
- d'une salle informatique de 20 ordinateurs reliés à Internet,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 2 documentalistes, un fond documentaire recensant environ 20 000 notices, plus de 3 000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant-e est encadré par l'article sur les droits d'auteur correspondant, dans le règlement intérieur applicable aux stagiaires.